

Pouvoir d'agir ou démission collective ?

Il faut bien l'avouer, une fois de plus la mode nous vient d'outre atlantique. Il semble que certains ne comprennent que l'anglais, puisqu'il aura fallu parler d'empowerment pour que l'on comprenne que nous autres, les sujets, nous sommes aussi capables d'agir. Mais soyons sérieux.

Ce concept du *pouvoir d'agir* qui se fait peu à peu une place dans la panoplie des outils des médiateurs sociaux et plus particulièrement des professionnels de l'intervention sociale, mérite que l'on s'y arrête. Car enfin quelle belle idée que de : *"mobiliser et soutenir l'usager pour qu'il engage ses propres ressources afin de développer des initiatives et élaborer un projet de vie"*. Le médiateur social se doit ainsi *"de créer les conditions pour que l'action du sujet soit possible"*.

Tous acteurs donc, sauf les metteurs en scène ?

Il y a même une référence incontournable à Paolo Freire, voire à Paul Ricœur à propos de la conscientisation *"acte de transformation de la société par et pour les opprimés"* et de la *"construction du problème par les personnes les plus concernées"*.

Donc une philosophie nous dit-on et non une méthodologie, qui cependant s'appuie sur quatre axes techniques principaux : le repérage des acteurs, de leurs enjeux et de leur contexte, l'implication des personnes concernées dans la définition des problèmes et des solutions, la conduite contextuelle des interventions et enfin l'introduction d'une démarche conscientisante.

Références

**Développement
du pouvoir d'agir**
*Une nouvelle
approche de
l'intervention
sociale*

Sous la direction
de **Claire
JOUFFRAY**

PRESSES EHESP



Mais une philosophie qui semble prendre acte du déclin d'un système qui voit peu à peu monter l'impuissance de celle et celui dont la fonction est en perte de vitesse et qui avoue *"qu'il ne peut pas tout faire"*. C'est pourquoi il leur est nécessaire de changer de regard et *"de ne plus voir les personnes comme des problèmes mais comme des ressources"*.

Devons-nous comprendre que, à qui vient demander un logement qui n'existe pas il va être proposé une rencontre avec les bailleurs, les élus, pour repérer les enjeux, le contexte et puis proposer que le demandeur se mette lui-même en quête d'une solution qui n'existe évidemment pas, le travailleur social étant parfaitement au seuil de son impuissance, conscient de cette inexistence ?

Heureusement qu'en ouverture du livre, il a été précisé que l'empowerment se situait sur un axe allant de *"c'est aux personnes de se prendre en charge"* à *"c'est la société qu'il faut changer"*.

Disons-le tout net. Il y a là un danger extrême à faire porter la responsabilité des dysfonctionnements sociaux et des inégalités sur celles et ceux qui en sont les victimes et, par un curieux retour de flamme auquel les exploités nous ont régulièrement habitués, à ce que l'arrosé devienne l'arroseur. Ce discours fait aujourd'hui florès dans les milieux dominants (les chômeurs n'ont qu'à se bouger, les allocataires du RSA accepter n'importe quel travail, les femmes battues mieux choisir leurs partenaires, etc.) et vise à conduire les opprimés à accepter leur propre oppression comme une fatalité dont ils seraient au final comptables, voire coupables.

S'appuyer sur le pouvoir d'agir de chacun d'entre nous, qui est effectivement une réalité, ne devrait pas être prétexte au désengagement et à la mise hors jeu des personnels dont la charge est de prendre cause commune avec nous, non pour faire à notre place, mais pour créer des conditions favorables à notre engagement à condition que nous soyons consultés et entendus.

Faire avec ne signifie ni faire pour, ni faire à la place, ni ne rien faire du tout !

Si la *posture* est bien une *façon d'être au monde* qui implique "une façon d'habiter sa profession en tant que personne" elle nécessite un engagement du travailleur social aux côtés de l'usager en difficulté qu'on est loin de supposer enseigné dans les IRTS !

Mais comme toujours avec ce qui vient du Nord américain, les erreurs de traduction et de compréhension doivent être légion. Si l'on ne peut ici au nom de l'éducation populaire bien comprise, récuser la critique de la posture experte (je sais tout, je peux tout) qui était jusqu'à, il n'y a pas si longtemps, celle de l'assistance sociale, il ne peut s'ensuivre qu'il faille jeter le bébé avec l'eau du bain et supposer que par un tour de magie une mystérieuse puissance de l'usager palliera l'impuissance du professionnel qui pourra alors, libérer sa conscience.

S'appuyer sur le *pouvoir d'agir* signifie selon nous une autre posture : l'alliance entre professionnels et usagers pour transformer un système qui condamne tous les deux à n'être que des acteurs de figuration qui ne peuvent qu'accepter les conditions qui leur sont faites et auxquelles ils ne peuvent rien ni les uns, ni les autres.

Mais ceci est une autre affaire.

■ Y. G.